Correspondance

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1913)**

Heft 134

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouvelle Galerie Neupert, Zurich I.
Bahnhofstr. 84.

Au Comité central de la Société des P. S. et A. S.

Messieurs,

Je me permets de vous aviser que je viens d'ouvrir une nouvelle Salle d'Exposition sous le nom de

Nouvelle Galerie Neupert, Zurich I, Bahnhofstrasse 84.

C'est-à dire que j'ai agrandi de façon importante le salon existant et que je l'ai transféré à la Bahnhofstrasse.

A cette occasion j'invite Messieurs les membres de votre Société à faire des expositions de leurs œuvres chez moi.

Veuillez agréer... A. NEUPERT.

Achats.

Le gouvernement du canton de Zurich a acquis les œuvres suivantes à l'exposition de la section de Zurich en décembre 1912 au « Kunsthaus » :

Jean Affeltranger :	Tableau à l'huile.
Jakob Herzog :	Tableau à l'huile.
Edwin Ganz :	Dessin.

Correspondance.

A propos de la lettre de M. Weibel et de la réponse à M. Silvestre.

En premier lieu, disons que la lettre de notre collègue a été l'expression, sans qu'il s'en doutât peut-être, de bien des membres de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses et de plusieurs membres aussi de la section de Genève.

M. Delachaux ayant répondu à M. Silvestre en ce qui concerne les communications, les informations de la Commission fédérale des Beaux-Arts, je tiens à soulever à nouveau la question de la publication des noms des artistes ayant obtenu la bourse fédérale.

La Commission fédérale des Beaux-Arts a, on ne sait pour quelle cause, repoussé ou ajourné la demande réitérée de la dite publication. Dans la section de Genève, la question a été discutée, mais a rencontré de la part de certains membres la même opposition. Pourquoi cette obstination ? elle est incompréhensible car il n'est absolument pas inutile que chacun sache quels sont les artistes qui ont obtenu la bourse fédérale. Celle-ci est une distinction et elle ne peut pas être interprétée dans le sens que voudrait lui donner M. Silvestre. J'ai rencontré des artistes étrangers bénéficiant du privilège de ces bourses accordées par les États dans le but de faciliter le travail, les études pour le développement des Beaux-arts. Ces artistes m'ont été présentés comme boursiers et cela seul leur donnait un titre d'estime. Personne ne songeait donc à taire le bénéfice dont jouissait l'artiste.

Si l'on ne publie pas les bourses accordées aux industriels, réponse qui nous a été faite et que rappelle M. Silvestre, cela n'est pas une raison de ne pas le faire en ce qui concerne les artistes. Les raisons invoquées pour ceux-ci ne sont pas valables pour ceux-là, d'autant plus qu'ils réclament eux-mêmes cette publication.

Nous demandons en conséquence que la Commission fédérale des Beaux-Arts veuille bien répondre aux vœux des artistes et que les noms des boursiers soient publiés non seulement dans l'*Art suisse* mais aussi dans la presse.

Pour terminer, disons avec M. Silvestre, avec M. Delachaux que nous sommes d'accord avec M. Weibel en ce qui concerne la collaboration des artistes au journal l'*Art suisse*.

A. MAIRET.
Genève.

A propos de Cubistes... et autres.

Accordons-nous parfois le plaisir de critiquer la Critique d'Art, la Critique pontifiante et infaillible. Au lieu de les rapprocher, de leur servir d'intermédiaire, elle ne fait qu'intensifier le malentendu qui divise le public et l'artiste. D'un côté c'est la louange illimitée d'une peinture littérale, photographique, d'où la vision, la sensibilité, l'émotion sont absentes ; de l'autre, des tranches de littérature ayant pour thèmes l'éloge, en termes recherchés, précieux, mystiques des tendances les plus saugrenues, les plus étrangères à l'art pictural, et révélées au lecteur comme de géniales découvertes. Le plus déconcertant est que, pour donner à ces folies une apparence de base, on se réclame des grands chercheurs du présent et du passé, Hodler, Cézanne, Poussin, les Primitifs des Iles Marquises, de leurs imitateurs, et des imitateurs de leurs imitateurs, procession imposante de pasticheurs, de délayeurs, de traîtres ; théories lamentables de calculateurs, de logiciens, de faux-naïfs, de faux-maladroits, dont le cerveau a tué le cœur !

Nous avons eu à Lausanne (au salon Biedermann) une exposition des *Cubistes* français Ce fut un spectacle intéressant, instructif et édifiant. Rien n'y a manqué : un public avide, à divers titres, des jeunes peintres et des esthètes en herbe cherchant à donner un corps à leur inquiétude, des détracteurs, des partisans ; M. Paul Budry a écrit dans la « Gazette » et donné une conférence sur le « Cubisme » ; nous avons lu, relu et médité des traités, des manifestes, des fantaisies sur la matière. Hélas ! le contact ne s'est pas établi et nous restons Jean-Louis comme devant.

Les productions des Cubistes, leur prose et celle de leurs commentateurs ne pèchent pas par excès de clarté. Oyez plutôt :

« Le Cubisme est un mouvement qui tend vers la réalisation intégrale de la peinture. — Etudions à travers la forme et la couleur l'intégration de notre conscience plastique. — La peinture est l'art de donner une conscience plastique à notre instinct. — Il (Cézanne) nous apprend à dominer le *dynamisme* de la forme. — Composer, construire, dessiner, se réduisent à ceci : « règler sur notre propre activité le dynamisme de la forme ». Là, vous voyez que c'est simple ! Franchement, entre nous, est-il permis d'avoir un langage pareil, à moins d'être Cubiste ! D'autre part, ces messieurs n'errent point vers trop de modestie :

« Des 100 000 peintres vivants, quatre ou cinq seulement *(4 ou 5 seulement)* pressentent la loi : toute inflexion de la forme se double d'une modification de la couleur, et toute modification de la couleur engendre une forme. « Vous entendez, **quatre ou cinq seulement**, seuls les mandarins du Cubisme, par conséquent ! Qui nous initiera au mystère libérateur, pauvres larves que nous sommes ? — Et la phrase coup-de-grosse-caisse, la